

**AMNISTIE  
INTERNATIONALE**  
CANADA FRANCOPHONE



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## **Enfants soldats Que fait la justice !**

**Montréal, 5 mai 2009** – Alors que la Cour fédérale a ordonné au gouvernement de Stephen Harper de rapatrier Omar Khadr, un enfant soldat canadien détenu à Guantanamo depuis sept ans, Amnistie internationale Canada francophone lance une vaste campagne sur les enfants soldats, jeudi 7 mai, par une opération de [camelot militant](#) à Montréal et dans plusieurs autres villes du Québec.

« Le recrutement des enfants pour en faire des soldats est inconcevable. Pourtant cette situation perdure même s’il existe maintenant des outils importants pour protéger les enfants du recrutement forcé et pour que justice soit faite», rappelle Béatrice Vaugrante, directrice générale d’AICF, «Avec cette campagne, nous mettons l’accent sur la trop grande immunité de ceux qui recrutent encore aujourd’hui, sur au moins trois continents, des enfants soldats. L’impunité nourrit la violence, ne laissons pas notre indifférence l’abreuver en plus.»

Grâce à la complicité de Lyne Lefebvre et André Marois, qui une fois de plus ont mis bénévolement leur talent créatif au service d’Amnistie internationale, le matériel de campagne percutant fait ressortir le caractère criminel du recrutement des enfants. Affichage sauvage, tabloïd *SOS crime*, publisac, distribution de cartes postales d’action *La guerre n’est pas un jeu*, pages dédiées sur [amnistie.ca/enfants-soldats/](#), bandeaux web, Amnistie internationale offre au grand public des propositions concrètes d’action et l’invite à inscrire sur son site WEB des cris du cœur dénonçant ce crime de guerre.

Il y aurait plus de 250 000 filles et garçons impliqués dans les conflits armés. D’une part, la misère, la vengeance ou la violence poussent des enfants à s’enrôler volontairement. D’autre part, il y a trop peu de procès ayant mis en cause les responsables, ceux qui recrutent et utilisent des enfants comme soldats. L’automne dernier, Amnistie publiait un rapport sur la République démocratique du Congo qui établissait que pour deux enfants soldats démobilisés, cinq étaient recrutés !

### **Chanson, théâtre, cinéma**

Des partenaires de plusieurs disciplines artistiques appuient la campagne. L’artiste émergent Olivier Novembre a offert sa chanson intitulée *L’Enfant-soldat* comme thème pour la nouvelle campagne. Cette chanson sera bientôt mise en vente en ligne et tous les profits seront versés à l’organisme. La chanson sera disponible sous peu sur [www.deca3.com](#).

6250 boul. Monk, Montréal (Québec) H4E 3H7  
Téléphone : 514-766-9766 / 1-800-565-9766 télécopieur : 514-766-2088  
[www.amnistie.ca](#)

Le Théâtre d'aujourd'hui a présenté du 31 mars au 25 avril « Le bruit des os qui craquent » une pièce de Suzanne Lebeau. « Cette pièce est poignante, mais combien révélatrice du traumatisme vécu par ces enfants devenus soldats et qui cherchent à s'en sortir. Merci à Suzanne Lebeau et au Théâtre d'avoir proposé aux spectateurs d'agir. », souligne Béatrice Vaugrante qui se réjouit des autres partenariats - Festival des films sur les droits de la personne de Montréal, Vues d'Afrique - qui grâce aux films « Kassim the dream » et « Johnny Mad Dog » ont permis de sensibiliser le public à la réalité des enfants soldats.

Ces complicités artistiques ont permis la distribution de dizaines de milliers de cartes adressées au secrétaire général des Nations Unies et demandant que plus d'efforts soient déployés par les forces de paix pour mettre fin à l'impunité des recruteurs.

Le 17 juin, au Lionceau à Montréal, le secrétaire général d'Amnistie internationale Canada anglophone, Alex Neve de retour d'une mission au Tchad présentera son témoignage. Nous annoncerons à cette occasion le nombre de cartes postales signées que nous enverrons à New-York, au secrétaire général Ban Ki Moon.

« Plusieurs organisations non-gouvernementales travaillent à faire connaître la situation des enfants soldats, et nous saluons l'apport précieux du BIDE (Bureau international des droits des enfants) dans l'élaboration de cette campagne » conclue Béatrice Vaugrante. « Nous espérons qu'avec l'implication des milliers de sympathisants d'Amnistie, nous ferons en sorte que plus personne ne pourra forcer un petit garçon de 8 ans, ou une jeune fille de 12 ans à devenir une machine à tuer. Nous lançons un appel urgent, l'ONU saura que cela nous révolte et qu'il doit agir.. »

Pour tous les détails de cette campagne : [amnistie.ca/enfants](http://amnistie.ca/enfants)

-30-

Pour suivre et connaître les emplacements des activités lors de la journée du camelot militant <http://www.amnistie.ca/content/view/12884/252/>

La chanson d'Olivier Novembre intitulée L'Enfant-soldat, disponible en deux versions, sera mise en vente en ligne au coût de 0,99\$ ou 1.79\$ pour les deux versions et tous les profits seront versés à AICF. La chanson sera disponible bientôt sur [www.deca3.com](http://www.deca3.com). Vous pouvez en écouter un extrait sur le site d'AI au [www.amnistie.ca](http://www.amnistie.ca) ou celui de l'artiste au [www.oliviernovembre.com](http://www.oliviernovembre.com).

**Pour information :**

Anne Sainte-Marie  
Responsable des communications  
Amnistie internationale Canada francophone  
514 766-9766 poste 230  
Cell : (514) 268-4983  
[aste-marie@amnistie.ca](mailto:aste-marie@amnistie.ca)